

20 septembre 2015

Trois cents ans de présence française à Maurice

Trois cents ans de conquête des cœurs et des esprits

Mes amis

Permettez-moi de remercier d'abord notre Société de l'Histoire pour l'honneur qu'elle me fait en me permettant de prendre la parole en une occasion aussi mémorable. Vous savez mieux que moi que je ne mérite en rien un tel honneur. Vous voilà donc avertis et comme vous ne m'avez pas toujours pas remis à ma place, tant pis pour vous ! Vous aurez à me supporter pendant de longues minutes. Comme je connais mes classiques, je vous dirais seulement ceci, en guise de défense : « Pas moi ça ! Société de l'Histoire ça ! »

Nous célébrons présentement un événement particulièrement fugitif, pour ne pas dire éphémère, mais infiniment précieux car il marque, timidement peut-être, mais irréductiblement, les trois cents premières années de présence française à Maurice. Encore que le plus beau reste à venir. Nous ne pouvons même pas l'imaginer. Et quelle présence ! Nullement celle d'une puissance colonialiste, l'instinct brutal de supériorité, de domination, d'exploitation, à imposer à des administrés récalcitrants car souffrant d'un manque de liberté, d'égalité, de fraternité. Trois cents premières années pourtant de conquête française mais des cœurs et des esprits. Trois cents premières années de présence mais surtout d'ouverture, de service, offerts aux Mauriciens de toutes races, cultures, religions. Lumière cartésienne offerte aux Mauriciens d'autres philosophies, d'autres convictions culturelles, non pas pour les supplanter, encore moins les assimiler mais pour s'ajouter à de respectables différences, les compléter, viser un enrichissement mutuel, ajoutant encore à cette universalité de la langue française à laquelle rêvait le comte Antoine de Rivarol, en 1784.

Ne mélangeons surtout pas, aujourd'hui, la première prise de possession de Maurice par la France, celle du 20 septembre 1715, celle de Guillaume Dufresne d'Arzel, à la seconde et répétitive du 23 septembre 1721 du revenant Jean-Baptiste Garnier du Fougeray, a fortiori avec un peuplement français de Maurice qui commence à la veille de Noël de cette même année 1721. Patience ! Nous aurons le temps, demain, de célébrer en temps et lieu ces réjouissances futures. « Garde in pé pou dimain ! » Bien sûr si nous sommes toujours de ce monde. Et même si tel n'est pas le cas, nous ne perdrons pas au change. La regrettée Marcelle Lagesse soutient plus que jamais que, « vu du ciel », Maurice et son histoire sont encore plus plaisants à contempler. Nous passerons peut-être. Nous trépasserons même et sûrement mais la France et sa présence bénéfique et salutaire demeurent et demeureront à jamais chez nous. Voilà l'essentiel.

Ne suivons pas d'autres personnes pourtant plus avisées que nous. Elles profitent de ce tricentenaire pour évoquer les pages les plus glorieuses de cette présence française à Maurice. S'il fallait les énumérer toutes indistinctement nous serons encore là le 23 septembre 2021, à temps donc pour commémorer la prise de possession de Garnier du Fougeray (à ne pas confondre avec Laurent, présent ambassadeur de France à Maurice et que nous saluons respectueusement). Qui peut dire, en effet, que telle page de présence française à Maurice est moins prestigieuse qu'une autre ?

Contentons-nous, aujourd'hui, de célébrer surtout ce baptême français initial de notre pays par la douce France, le cher pays de notre enfance...Ce baptême nous marque d'un signe indélébile qui nous amarre à jamais à la France de Baudelaire, d'un Paul Jean Toulet, d'un Loys Masson, la France de saint Louis et celle de Jacques Désiré Laval, la France de Mahé de Labourdonnais comme celle de Pierre Poivre, celle du comte Anne Joseph Hippolyte de Malartic que Hubert Jerningham considérait comme le meilleur gouverneur de l'Isle de France. Nous voilà amarrés à jamais avec la France qui enfante chez nous un Lislet Geoffroy, fils d'une esclave, un Rémy Ollier, un Adrien d'Epinaÿ, un Julien Desjardins, un Célécourt Antelme, ardent défenseur de la langue française jusqu'au Prétoire. Que dire alors de ces centaines de milliers d'adeptes locaux de l'Entente Cordiale. Ils précèdent d'un bon siècle celle que paraphent, le 8 avril 1904, le Président Emile Loubet et le roi Edouard VII ?

Des innombrables glorieuses pages de présence française à Maurice, permettez-moi d'en retenir seulement trois mais particulièrement révélatrices.

La première concerne notre Hôtel du Gouvernement que le génial Labourdonnais construit magnifiquement mais rapidement et de manière empirique avec l'aide infiniment précieuse d'artisans tamouls dont le savoir-faire et l'habileté n'ont rien à envier aux compagnons bâtisseurs français de cathédrales. Heureuses épousailles du génie français et pas seulement architectural et du savoir-faire millénaire indien. Heureuses épousailles qui se perpétuent aujourd'hui encore, mais aussi demain, avec des réussites renouvelées pour notre plus grande gloire commune.

Ma deuxième pensée se dirige instinctivement vers cette Mosquée Al Aqsa de cette Plaine Verte que nous ne chérissons pas assez. Nous ne le proclamons pas suffisamment fort mais ce lieu de prières islamiques est une des premières mosquées à être érigées au monde, en 1805, sur un territoire français, avec toutes les autorisations officielles requises. Où trouver meilleure preuve de cette libéralité et générosité infinie d'une France assez ouverte pour accepter avec confiance que s'élèvent sur son territoire des appels à la prière à un Dieu infiniment clément et miséricordieux.

Ma troisième pensée s'arrête aux pieds de l'humble missionnaire normand, Jacques Désiré Laval. Une multitude de descendants d'esclaves pas seulement d'origine africaine l'entourent, buvant littéralement ses invitations, non au voyage, mais à la conversion et à la sainteté, appels vigoureux, lancés pourtant avec tant de douceur. Ses humbles ouailles d'origine servile sauront convertir nos différentes élites mauriciennes à la sainteté inhérente d'un saint Louis ou d'un Monsieur Vincent, celle d'un Pierre Claver ou d'un Charles de Foucauld, celle d'une grande âme, comme Gandhi ou encore d'un Rabindranath Tagore, l'ami, le correspondant, de Romain Rolland. L'Apôtre de Maurice est aussi celui de la francophonie et de la francophilie à Maurice. Nous ne le disons pas assez.

La France, mère et pédagogue, a parfaitement réussi sa mission à Maurice. Elle y a planté les germes indéracinables d'une présence française appelée à briller à l'avenir de mille feux encore plus resplendissants que ceux que nous avons connus et appréciés à ce jour. Les portes de la gallophobie ne prévaudront jamais contre elle. L'histoire de notre 18<sup>e</sup> siècle est celle de Français vivant à Maurice. Après décembre 1810, elle devient l'histoire de francophones et francophiles vivant à Maurice. Sachons rendre grâce à la très libérale Angleterre, la perfide Albion de certains de nos ancêtres. Grâce à elle, nous n'avons jamais appelé un Français « zoreille » ou « béqué ».

De la lointaine île Maurice, nous ne savons pas si en France on évoquera seulement le tricentenaire qui nous rassemble aujourd'hui, dans ce plaisant Jardin dédié au Prince de nos Poètes, à ce Robert-

Edouard Hart qui renonce à la protection d'un Henri de Régner, pour rejoindre son île, la nôtre, à jamais Isle de France, où ses ancêtres ont ancré durablement leur nef. Nous célébrons pourtant présentement une irréprochable conquête de la France éternelle à Maurice, noble conquête des cœurs et des esprits. Voilà une avancée durable car pacifique et éminemment serviable. Service appréciable, se voulant surtout libre échange, enrichissement mutuel. Ne sommes-nous pas les enfants d'une même Humanité et à ce titre frères et sœurs ? Réjouissons-nous surtout de nos différences. Elles interdisent la morne uniformité. Egalité n'est jamais uniformité mais disparité mutuellement enrichissante.

Tricentenaire ou pas, qui sommes-nous, misérables petits Mauriciens, pour oser interpellier la France ? Osons-le quand même. Osons souhaiter que notre modeste tricentenaire soit notre invitation à la France à ne jamais désespérer et à se lancer plus que jamais à la conquête des cœurs et des esprits, pour rallier derrière son panache blanc, celui de Cyrano de Bergerac, ceux et celles qui, à travers le monde, veulent se réclamer de ses vertus républicaines et mêmes révolutionnaires. Conquête des cœurs et des esprits dans l'Inde langoureuse et la nonchalante Afrique, dans l'Indochine, aimable trait d'union entre deux géants démographiques que nous chérissons pareillement. Nous pensons encore au Maghreb de Delacroix et des autres orientalistes, celui d'Albert Camus, au Levant de Tahar Ben Jelloum, aux arpents de neige de Louis Hémon et de sa précieuse Maria Chapdelaine, de cette Louisiane tristement bradée par un Napoléon financièrement aux abois. Dieu veuille que notre tricentenaire soit la fête réussie de la conquête des cœurs et des esprits afin que jamais plus ne se renouvelle une tragédie aussi navrante que celle du roi Christophe.

Vive donc cette conquête des cœurs et des esprits par la geste française.

Vive ces trois cents premières années de présence française dans nos cœurs comme dans nos esprits.

Yvan Martial

Ce discours est reproduit avec l'autorisation de l'auteur et communiqué par Mme L.Lagesse que nous remercions.